

APPEL À PROPOSITIONS DE PROJETS

Dans le cadre de son plan communautaire, la **Communauté francophone accueillante du Haut-Saint-Jean (CFA-HSJ)** lance un appel à projets destiné à soutenir des initiatives favorisant la participation et l'inclusion de toute la population locale, incluant les nouveaux arrivants issus des communautés ethnoculturelles francophones.

Cet appel vise à appuyer des activités qui renforcent les liens entre les citoyens, valorisent la diversité culturelle et contribuent au dynamisme de notre communauté d'accueil.

Afin d'encadrer adéquatement les projets soumis, notamment ceux portés par des associations ou groupes à vocation multiculturelle, le comité consultatif de la CFA-HSJ a mis en place les présentes lignes directrices.

L'APPEL À PROPOSITIONS DE PROJETS EST MAINTENANT OUVERT

Qui peut présenter une demande et quand ?

Les demandes peuvent provenir de :

- Groupe.s / association.s multiculturel.le.s du Haut-Saint-Jean (Grand Edmundston soit de la ville de Haut-Madawaska à Rivière-Verte)
- Membre ou un groupe de personnes de la communauté francophone du Haut-Saint-Jean.

Échéancier

- L'initiative/activité/projet doit se dérouler sur une période d'un minimum de 3 mois et un maximum de 5 mois.
- L'initiative/activité/projet devra être complété au plus tard le **17 mars 2026**.

Critère d'évaluation

Conformément aux caractéristiques et objectifs de la CFA-HSJ (cités ci-haut), le comité consultatif de la CFA-HSJ évalue les demandes d'appui en fonction des critères suivants :

- L'initiative/activité/projet contribue à la création d'un environnement favorable et des conditions propices au vivre ensemble afin de favoriser l'attraction, l'intégration et l'enracinement des immigrants d'expression française
- L'initiative/activité/projet encourage les partenariats communautaires et le tissage de liens durables entre les nouveaux arrivants et les membres de la communauté dans la grande région du Haut-Saint-Jean.
- L'initiative/activité/projet assure la promotion de l'inclusion et la diversité de notre communauté

- L'initiative/activité/projet offre aux immigrant.e.s et/ou à la communauté locale francophones des occasions d'apprentissage, d'implication sociale et de responsabilité citoyenne tout en soutenant leur leadership
- L'initiative/activité/projet devra s'aligner avec **au moins un** des objectifs de la CFA-HSJ
- Le projet doit être accessible à **l'ensemble de la communauté**, incluant autant les résidents locaux que les nouveaux arrivants.

Exemple de projets admissibles / initiatives admissibles

- Tournoi multisports
- Soirée rassembleuse
- Ateliers d'art
- Concours communautaire
- Ateliers de renforcement de leadership
- Initiative/activité/projet d'organisme à but non lucratif
- Festival interculturelle

Projets / Initiatives non admissibles

Les initiatives ou projets suivants ne sont pas admissibles :

- Tout.e initiative/activité/projet qui ne répond à aucun objectif de la CFA-HSJ
- Projet individuel ou visant un individu en particulier au détriment des intérêts globaux de la CFA-HSJ
- Initiative/activité/projet d'organisme ou d'entreprise à but lucratif
- Initiative/activité/projet visant à générer des profits financiers pour un individu, un groupe ou une organisation
- Initiative/activité/projet dont l'objectif consiste à soutenir une cause religieuse ou politique
- Initiative/activité/projet ne couvrant pas le territoire de la CFA-HSJ (**Toutes municipalités à l'extérieur de Rivière-Verte et de la ville de Haut-Madawaska**)
- Initiative/activité/projet avec des dépenses non admissibles : Voyage provincial-pancanadien et internationaux ; Achat de boissons alcoolisées ou de substances illégales ; Immobilisations

Montants disponibles

Dans la limite des fonds disponibles, les appuis CFA-HSJ peuvent se faire sous forme d'un achat d'une commandite ou de financement d'un.e initiative/activité/projet.

- Pour les commandites : Les montants qui seront accordés peuvent aller jusqu'à 1000 \$ maximum
- Pour l'appui financier aux initiatives/activités/projets : Les montants qui seront accordés peuvent aller jusqu'à 7 000.00 \$
- Autre type d'appui de la CFA : Un appui d'une initiative/activité/projet n'entraîne pas automatiquement l'acceptation d'une demande de financement mais peut se traduire par une contribution en nature (participation à la mise en œuvre, à la promotion et à la participation à une activité) ou par la collaboration avec un membre du CC pour déposer d'une demande de financement auprès d'un bailleur de fond public

Contrepartie d'un financement

- Une preuve de reconnaissance de la contribution financière de la CFA-HSJ sera exigée. Cette reconnaissance peut prendre la forme de : publication du nom de la CFA-HSJ, d'une affiche mentionnant la CFA-HSJ avec le logo, une prise de parole lors d'un événement, autre.

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE (Voir le formulaire d'inscription)

Veillez faire parvenir vos demandes d'appui ou de commandites à communications@immigration-hsj.ca, en incluant les renseignements suivants avant le **jeudi, 28 août 2025, 16 h** :

- Nom du groupe ou de l'association (s'il y a lieu)
- Coordonnées de la personne-ressource
- Courte description de l'initiative, de l'activité ou du projet, incluant les objectifs, les besoins de la collectivité, les résultats attendus et le coût total estimé
- Courte démonstration que l'initiative répond à chaque critère d'évaluation
- Courte démonstration que l'initiative répond à au moins un des objectifs de la CFA-HSJ: accès équitable aux services d'accueil et d'établissement ; opportunités économiques, entrepreneuriat et emploi ; espaces publics accueillants ; engagement et participation civique
- Montant total demandé, présenté dans un budget qui résume vos dépenses, revenus prévus et autres sources de financement

Nous étudierons soigneusement toutes les demandes, veuillez prévoir un délai de réponse de 30 jours.